



## INTERVENTIONS EN PALIERS

Tout manquement au code de vie, l'équipe-école des Découvreurs interviendra en paliers.

- **1<sup>er</sup> palier**
  1. Le titulaire agrafe un billet de contravention à même l'agenda de l'élève, le parent le signe et le renvoie au titulaire.
- **2<sup>e</sup> palier**
  1. Une communication sera envoyée à la maison indiquant au parent que l'enfant est à risque, qu'une rencontre personnalisée sera organisée avec la technicienne en éducation spécialisée et que la prochaine étape sera celle de la suspension interne.
- **3<sup>e</sup> palier**
  1. La direction appelle le parent l'informant qu'une suspension interne d'une demi-journée sera organisée à l'école.
- **4<sup>e</sup> palier**
  1. La direction appelle le parent l'informant qu'une suspension externe à la maison sera organisée avec rencontre des parents au bureau de la direction.
- **5<sup>e</sup> palier**
  1. La direction fait une demande de services adaptés auprès de la commission scolaire.